

L'affaire Jacques Baud expose une Europe autoritaire et une Suisse qui se tait

Eric Bertinat – Le 15 décembre 2025, sans audience, sans instruction, sans jugement, Jacques Baud, ancien colonel de l'armée suisse et analyste du renseignement reconnu s'est vu frappé de sanctions par l'Union européenne pour des analyses jugées «prorusses». Aucun dossier pénal. Aucune preuve rendue publique. Aucun débat contradictoire. Seulement une décision politique, prise par des instances administratives européennes, agissant à huis clos. En un instant, cette mise à l'index a mis en lumière non seulement l'état préoccupant du fonctionnement démocratique de l'Europe contemporaine, mais aussi la posture troublante d'une Suisse qui, face à la sanction infligée à l'un de ses citoyens, a choisi de baisser les yeux plutôt que de défendre un principe fondamental : la liberté de pensée et d'expression. L'affaire Jacques Baud agit comme un révélateur brutal de l'état politique et démocratique de l'Europe contemporaine et de la posture troublante de la Suisse face à celle-ci.

Face à cette décision lourde de conséquences pour l'un de ses citoyens, la Suisse a choisi la discréetion, pour ne pas dire l'effacement. Interrogé par Swissinfo, le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) qui est l'organe suisse central pour la politique économique, y compris les relations avec l'Union Européenne (UE), s'est contenté d'indiquer que les sanctions européennes seraient prises «dans le respect de l'État de droit» et que les personnes concernées disposeraient de voies de recours. Les autorités suisses, précise-t-il, prennent généralement acte de ces décisions. Une réponse technocratique, qui évacue la question essentielle : un citoyen suisse peut-il être sanctionné politiquement par une puissance étrangère pour ses opinions, sans que son propre État n'élève la voix ?

Dès qu'il comprend qu'il est blackisé par l'UE, Jacques Baud contacte la mission suisse auprès de l'Union européenne (via une représentation diplomatique suisse). Il sollicite un soutien ou, à tout le moins, des explications sur la position de la Suisse face à une sanction visant l'un de ses citoyens. Une représentante de la diplomatie suisse recontacte Jacques Baud par téléphone. Sa réponse se limite à une transmission d'informations procédurales (liens vers les voies de recours de l'UE), sans annonce de soutien politique ou diplomatique actif de la Suisse.

Le 20 décembre 2025, Roger Köppel, rédacteur en chef et éditeur du magazine Die Weltwoche publie un entretien approfondi avec Jacques Baud, dans lequel il déclare notamment

recevoir un large soutien populaire, mais n'a aucun «contact», aucun appui officiel de la Suisse. L'entretien contribue à médiatiser l'affaire dans l'espace public suisse et germanophone. Alors seulement les services diplomatiques se manifeste par un coup de téléphone, lui précisant qu'ainsi il a eu un «contact» avec les autorités suisses. Quel contact ? Il n'en saura pas plus...

Sanctionner les idées, taire les citoyens : ce que révèle l'affaire Jacques Baud

La Suisse négocie actuellement de nouveaux accords avec l'Union européenne, et l'on devine une volonté manifeste de ne pas «fâcher Bruxelles». La *realpolitik* l'emporte-t-elle désormais sur la protection des citoyens et sur la défense de la liberté d'expression ? Si tel est le calcul, il est dangereux. Aujourd'hui, c'est Jacques Baud. Demain, qui ? Deux interpellations ont certes été déposées au Conseil national par Jean-Luc Addor et Franz Grüter, mais à ce stade, aucune réponse politique claire n'a été apportée.

Cette affaire prend une résonance particulière à la lumière des réactions suscitées, à la veille de Noël, par l'annonce de sanc-

suite page 2

**Entretien avec
le colonel EMG
Boris Chollet
La Suisse et l'OTAN
à la croisée des
chemins**

pages 6, 7, 8 et 9

tions américaines visant plusieurs personnalités européennes. Parmi elles, l'ancien commissaire Thierry Breton a dénoncé sur le réseau X un «vent de maccarthysme». L'émotion médiatique fut immédiate. Pourtant, cette indignation appelle une mise en perspective honnête. Car ce que certains découvrent aujourd'hui est déjà une réalité bien installée en Europe : la disqualification systématique des voix dissidentes, non par le débat, mais par l'exclusion médiatique et institutionnelle.

Le cas de Jacques Baud est emblématique de ce glissement. Ses analyses sur le conflit en Ukraine et sur les rapports de force internationaux n'ont pas été réfutées point par point. Elles ont été moralement disqualifiées. Assimilées à de la propagande. Réduites à une menace informationnelle. Résultat : une marginalisation progressive, un silence organisé, y compris au moment où les médias s'indignent du «blacklistage» d'autres figures. Ce deux poids, deux mesures révèle moins une défense sincère des libertés qu'une indignation sélective.

Jacques Baud : le scandale qui révèle l'effondrement démocratique européen

Or, une nation libre accepte la confrontation des idées, surtout lorsqu'elles dérangent. L'Union européenne semble avoir inversé cette hiérarchie : la liberté d'expression n'est plus un principe fondateur, mais une variable conditionnelle, tolérée tant qu'elle ne remet pas en cause le récit dominant. Ce renversement est d'autant plus inquiétant qu'il s'opère au nom de valeurs prétextement libérales, désormais utilisées comme instruments d'exclusion.

Ce durcissement idéologique s'inscrit dans un contexte géopolitique plus large. Alors que les États-Unis ont amorcé un changement de logique (privilégiant la négociation, les rapports de force assumés et les intérêts économiques, y compris avec des adversaires) l'Union européenne persiste dans une posture guerrière, notamment vis-à-vis de la Russie. Cette rhétorique est pourtant en total décalage avec ses capacités réelles : dépendance stratégique, faiblesse militaire, divisions internes, fragilités économiques et sociales.

Cette fuite en avant masque une perte d'influence plus profonde. Incapable de maîtriser ses débats, l'Union européenne se replie sur le contrôle et le conformisme. Le blacklistage de voix critiques n'est pas un signe de force, mais l'aveu d'une incapacité à gérer le pluralisme et à assumer des choix politiques clairs. En s'alignant sans distance critique sur cette dynamique, le Conseil fédéral prend le risque d'entraîner la Suisse dans une crise de légitimité qui n'est pas la sienne.

Une Europe qui censure la parole libre est une Europe qui ne fait plus confiance à ses peuples — et une Europe sans avenir politique solide. La paix, la vérité et la cohésion ne naissent pas du silence imposé, mais de la confrontation loyale des idées, même inconfortables. Refuser cette réalité, c'est préparer les chocs politiques et sociaux de demain. 2026 ne sera pas une surprise : elle sera la conséquence directe de cet aveuglement collectif. —

Vous pouvez soutenir Jacques Baud en signant la pétition suivante :

<https://c.org/WC9bznj6TR>

Crans-Montana : TOUTE LA SUISSE ENDEUILLÉE

Eric Bertinat - Face au drame de Crans-Montana, beaucoup de paroles ont déjà été prononcées. Les médias s'en sont emparés avec empressement, notamment en France, comblant ainsi le silence de l'actualité du temps du Nouvel An. Mais au-delà des commentaires et des analyses, demeure une réalité tragique, qui appelle d'abord le recueillement.

Les causes de l'incendie commencent à être connues, et les responsabilités apparaissent multiples : celles du propriétaire et des artisans, qui ont mis en place un plafond ne répondant pas aux normes élémentaires de sécurité incendie, mais aussi celles des autorités communales et cantonales. En Valais, il faudra du temps pour que la vérité se déploie pleinement et que les responsabilités exactes soient établies. Dans cette épreuve, saluons néanmoins la parole juste et digne du président de la Confédération, Guy Parmelin, à la hauteur de la gravité de la situation.

À des centaines de kilomètres de Crans-Montana

En ce début d'année, j'ai échangé avec notre ami bénédictin, frère Étienne, qui me demandait des nouvelles de cet incendie meurtrier. Peu après ma réponse, il m'écrivait en retour : «La nuit du premier janvier, nous étions tous les moines devant le Saint-Sacrement à l'heure même de l'incendie, pour la consécration de la nouvelle année. Mystérieusement, notre prière se tenait déjà devant Dieu pour les victimes de ce désastre, du moins comme un appel à la Divine Miséricorde.»

Ces mots ouvrent à un mystère profondément chrétien : celui de la suppléance. Mystère par lequel la prière du chrétien fervent vient soutenir celui qui, accablé, ne sait plus prier, ou ne prie que faiblement. Comme l'écrit le Père Jérôme : «Quel est, en effet, le chrétien qui, en un jour d'angoisse, ne s'est souvenu qu'il devait exister, quelque part, une prière permanente, laquelle, comme un vaste filet, a pour fonction d'accueillir toutes les détresses, et l'accueillerait lui-même ? (...) Et ce chrétien, triste ou souffrant, menacé ou découragé, a, dans le secret de son cœur, remis son sort entre les mains de ce suppléant inconnu, persuadé que son recours inexprimé aurait pourtant son effet. »

(*Tisons* (achevé en 1981), p. 52, édition Ad Solem)

Ainsi, au cœur même de la nuit, lorsque les flammes dévoiraient un lieu de vie, une prière silencieuse s'élevait ailleurs, mystérieusement solidaire, déjà offerte pour les victimes. C'est là une espérance discrète mais réelle, que la foi ose confesser.

À toutes les victimes de ce drame, à leurs proches, et à ceux qui ont été profondément éprouvés, nous confions nos prières et notre compassion, dans l'attente confiante de la Miséricorde de Dieu. —

Alfred Gantner, le milliardaire suisse qui défie Bruxelles



Eric Bertinat - Né en 1968 à Baden, dans le canton d'Argovie, Alfred Gantner appartient à la catégorie rare de ceux dont le nom est à la fois peu connu du grand public et pourtant omniprésent dans les rouages de la finance mondiale. Co-fondateur de Partners Group, géant zurichois du *private equity* (1) pesant des centaines de milliards, il est l'un des hommes les plus riches de Suisse. Pendant des années, il s'est tenu à distance des médias, laissant les chiffres parler pour lui : rendements, acquisitions internationales, montée en puissance jusqu'au *Swiss Market Index*.

Mais depuis quelques années, changement de profil. Le financier discret s'est mué en acteur public, multipliant les interventions dans les médias, participant à des missions économiques internationales – jusqu'à la Maison-Blanche – et surtout, prenant des positions politiques franches sur l'avenir de la Suisse. Parmi elles, une se distingue : son opposition résolue à un rapprochement institutionnel avec l'Union européenne. À l'heure où le patronat helvétique défend majoritairement un accord-cadre, Alfred Gantner fait figure d'exception. Et ce contraste intrigue, voire dérange.

Un empire financier né d'une intuition et d'une ambition mondiale. Le parcours d'Alfred Gantner suit d'abord la trajectoire classique du banquier suisse : un apprentissage bancaire, une plongée dans les rouages techniques de la finance, puis un départ vers les États-Unis pour parfaire sa formation. À la Brigham Young University, il obtient un MBA, se frotte à la culture capital-risk américaine et découvre un monde où la prise de risque n'est pas une menace, mais un moteur.

De retour en Europe, il travaille chez *Bankers Trust* puis chez *Goldman Sachs*, où il rencontre ses futurs partenaires : Urs Wettlisbach et Marcel Erni. Tous trois partagent la même intuition : le private equity, alors estimé marché de niche, va devenir l'un des leviers majeurs de la finance mondiale. En 1996, ils fondent *Partners Group* à Zug.

En vingt ans, la petite société est devenue un colosse. Introducte en bourse en 2006, elle entre dans le *Swiss Market Index* et gère désormais des dizaines de milliards de dollars d'actifs. La montée en puissance est fulgurante : investissements sur tous les continents, acquisitions de groupes industriels et de marques prestigieuses, dont *Breitling*, qu'Alfred Gantner préside depuis 2022.

Cette réussite a placé Alfred Gantner au sommet de l'élite économique suisse. Mais c'est précisément depuis cette position dominante qu'il s'est mis à parler autrement – non plus seulement de marchés financiers, mais de souveraineté, d'indépendance nationale, d'Europe, de fiscalité. Un tournant qui rompt avec l'image du financier technocrate et qui l'a propulsé, presque malgré lui, dans l'arène politique.

Un entrepreneur globalisé devenu la voix d'un euroscepticisme suisse

Qu'Alfred Gantner critique l'Union européenne surprend d'abord par son propre parcours. Le fondateur d'une société active dans les infrastructures mondiales, actionnaire de marques internationales, habitué des marchés transcontinentaux, pourrait passer pour l'archétype du patron pro-européen. Pourtant, il suit un che-

min inverse : plus son empire se mondialise, plus son discours se recentre sur la souveraineté suisse.

Ces dernières années, il soutient activement des organisations qui s'opposent à l'accord-cadre avec Bruxelles. **Pour lui, accepter un alignement automatique sur le droit européen reviendrait à affaiblir la spécificité helvétique.** Il affirme fréquemment que «l'acceptation large du droit européen endom mage la Suisse». Une phrase qui résume sa vision : la prospérité du pays repose, selon lui, sur son autonomie réglementaire et sa capacité à décider seule.

Son discours ne se limite pas à l'Europe. Lors de discussions sur la fiscalité, il surprend encore une fois en plaident pour une augmentation de l'imposition des très grandes fortunes. «Il ne peut pas être que quelques personnes dans ce pays aient des fortunes immenses tandis que d'autres ne savent pas comment payer leur assurance maladie ou leur loyer», a-t-il déclaré. Une sortie qui détonne dans la bouche d'un milliardaire et qui brouille les frontières idéologiques traditionnelles.

Sa visibilité a franchi un cap lorsque, en 2025, il a fait partie du «Team Switzerland» reçu à l'*Oval Office* pour négocier des conditions tarifaires avec l'administration américaine. Ce geste, qui aurait autrefois été réservé à des diplomates, montre combien la frontière entre l'État et les grandes fortunes s'estompe. Pour certains, Alfred Gantner incarne un nouveau type de puissance privée, capable d'influer sur les orientations stratégiques du pays. Pour d'autres, il est le symbole d'un risque : celui de voir des acteurs non élus peser sur des questions de politique nationale.

Ce qui est certain, c'est que son discours eurosceptique tranche avec celui du patronat suisse traditionnel. La plupart des grands groupes – pharmaceutiques, industriels, financiers – soutiennent une relation plus intégrée avec Bruxelles. Eux voient dans l'UE une garantie d'accès au marché, un environnement réglementaire stable, un horizon de croissance. Alfred Gantner, lui, y voit un danger : celui de perdre ce qui fait, selon lui, la singularité et la force du modèle suisse.

Un homme à contre-courant qui redessine le paysage politique suisse

Alfred Gantner n'est pas un tribun. Il ne harangue pas les foules, n'enchaîne pas les plateaux télévisés, ne cherche pas les campagnes tonitruantes. Mais lorsqu'il parle, son discours porte, car il émane d'un homme qui a bâti une fortune sur la compréhension fine des règles du jeu économique mondial.

Son euroscepticisme n'est pas celui d'un repli identitaire, mais celui d'un pragmatisme convaincu : il estime que la Suisse ne gagnerait rien à déléguer une partie de ses pouvoirs à une structure supranationale. C'est un argument que l'on entend rarement dans la bouche d'un chef d'entreprise internationalisé.

À mesure qu'il s'exprime, il bouscule les lignes : celles du patronat, celles du débat public, celles de la politique traditionnelle. Certains saluent un entrepreneur courageux qui ose défendre une vision non consensuelle. D'autres dénoncent la montée en

puissance de milliardaires capables de peser sur les décisions d'un État sans être redevables devant les électeurs.

Mais qu'on apprécie ou non ses prises de position, Alfred Gantner s'impose comme l'une des figures les plus singulières de la Suisse contemporaine : un homme qui, depuis un empire financier mondialisé, a décidé de défendre le particularisme helvétique. Peut-être parce que, pour lui, l'indépendance n'est pas seulement une valeur politique : c'est la condition même de la prospérité qu'il a contribué à construire. Exactement ce que notre pays, fatigué comme ses voisins de ses politiciens, a besoin pour espérer en son avenir —

(1) Le *Private Equity* (ou capital-investissement) est une forme d'investissement dans des entreprises non cotées en bourse, visant à financer leur croissance, leur transmission ou leur redressement, en prenant des participations au capital pour générer d'importantes plus-values à la revente, souvent sur 5 à 10 ans, via des fonds spécialisés qui apportent aussi expertise et soutien stratégique.

Et Dieu dit : Re-migration !

Abbé Alain René Arbez - Le songe dans la Bible n'est pas le rêve selon Freud. C'est un état de veille intérieure, qui rend un être humain réceptif aux messages divins et donc à la vérité objective. Après la naissance de Jésus à Bethléem, son père adoptif, Joseph, conscient de sa responsabilité légale aux yeux de la loi de Moïse, reçoit une injonction intime l'avertissant du danger : «Lève-toi, prends l'enfant et sa mère et va te réfugier en Égypte. Reste là-bas jusqu'à ce que je te fasse connaître ma volonté, car Hérode va rechercher l'enfant pour le faire périr !»

Migrante provisoire, la sainte famille resta en Égypte jusqu'à la mort du tyran. Une fois les menaces éteintes, Joseph reçoit un autre message : «Lève-toi, prends l'enfant et sa mère et repars pour Israël, car le danger est écarter». Visiblement, Joseph ne cherche pas à s'installer en Égypte, il reprend le chemin de son pays d'origine, comme l'avaient fait les enfants d'Israël, des siècles auparavant, après un séjour laborieux et éprouvant chez les pharaons, vivant ainsi une expérience pascale fondatrice de renouveau.

Et l'évangéliste Matthieu précise qu'apprenant que le successeur d'Hérode, Archélaüs, régnait sur la Judée, Joseph, l'enfant et sa mère, s'en éloignèrent pour aller vivre à Nazareth en Galilée. Cette teshuva, ce retour au pays, illustré pour Jésus la célèbre phrase prophétique : «d'Égypte j'ai rappelé mon fils». —



Le retour du mollard : Petite méditation sur le progrès en temps de grippe, d'égalité et de glaviots

Lena Rey - Vendredi matin, alors que j'amenais ma fille à l'école, elle m'a fait part - choquée - d'une observation peu ragoûtante : une femme venait de cracher sous ses yeux. N'étant pas hypocondriaque, je ne me suis pas vue mourir, mais j'ai pourtant vu défiler tous les épisodes similaires dans ma mémoire. Des femmes qui crachent... Je n'en avais jamais observé durant ma jeunesse. Et depuis 2-3 ans, elles fleurissent comme les bactéries sur un fromage au soleil. Voici une brève histoire du crachat, entre superstitions, bactéries et Jésus-Christ.

Dans les années 80, le crachat était masculin. Il sortait de sa cavité pour les grandes occasions : moustique avalé en faisant du vélo ou concours entre copains. Mais féminisme (ou mondialisation oblige), le raclage de gorge n'est plus l'apanage des moustachus, il se décline en cheveux longs et en boubou. Une extension des mucosités bourrée de paradoxes...

La néo bave d'un occident en sudation. Alors qu'au 19ème siècle, on a lutté contre le crachat pour des raisons sanitaires, on a tellement perdu le nord aujourd'hui, qu'on voit des gens seuls qui portent un masque en pleine rue, croiser des gens qui crachent au sol, l'air de dire qu'ils participent à l'écosystème, sans que personne ne s'en offusque... La tuberculose était certes autrement plus contagieuse, mais les gouttelettes de la méchante grippe qui sévit en ce moment, se délectent de ces mauvaises manières. Les malotrus ne peuvent pourtant pas justifier la nécessité de cracher par des poussières inhalées à la mine. D'aucuns disaient - lorsque cette mode s'est importée - qu'elle appartenait aux racailles. Mais comme l'accent des banlieues a contaminé les beaux quartiers - les excès salivaires aussi. J'espérais alors que ce ne fût qu'un tuyau d'évacuation d'un trop plein de testostérone et de mauvaise éducation. Sauf que les femmes s'y sont mises. L'égalité progresse, même dans ce qu'on pensait disgracieux et expulsable.

Après, me direz-vous, c'est peut-être comme les recettes de grand-mère. Fut un temps, on crachait sur les bébés pour leur porter bonheur ou dans son pipi pour casser les sorts. Peut-être que la femme de ce matin n'était pas sale, mais superstitieuse. Peut-être même qu'elle voulait protéger la ville. Ce qui serait touchant, s'il n'y avait pas 400 autres personnes par jour qui partagent la même vocation en pleine rue.

Jésus, influenceur des glaviots

La bave a longtemps eu bonne presse. On lui prêtait des vertus protectrices, curatives, mystiques. À tel point que Jésus lui-même aurait soigné un aveugle avec sa salive mélangée à la boue. Depuis, d'autres ont craché pour conjurer le sort, bénir les bébés, tuer des grenouilles et des scolopendres, faire fuir les serpents. Des médecins d'un autre temps, entre deux traités d'anatomie, écrivaient que la salive d'un homme à jeun pouvait tuer un scorpion. Je ne sais pas si ceux qui crachent aujourd'hui se prennent pour le Christ ou des chasseurs de batraciens. Car même si nos villes ressemblent de plus en plus au 7 plaies d'Égypte, les bestioles à sang froid ne sont pas légion sur le bitume. En tout cas ça expliquerait tout : le geste assuré, l'air convaincu, l'absence totale de honte.

On ne juge pas un prophète. On s'écarte

La question culturelle (sans hypocrisie). Évidemment, il y a aussi la dimension culturelle : dans certains pays, cracher dehors a longtemps été accepté, moins sanctionné socialement, parfois vu comme un simple geste de nettoyage «mieux vaut que ça soit dehors que dedans»... Et quand des normes circulent avec les gens, elles circulent aussi avec les gestes. Avec l'avènement de la pulvérisation artisanale de sécrétions sur la voie publique on pourrait créer un nouveau slogan hygiénique : «Nettoie ton corps - salis ta rue.» —

Entretien avec le colonel EMG Boris Chollet

La Suisse et l'OTAN à la croisée des chemins



D'aucuns croient que l'érosion de la neutralité n'est due qu'aux pressions qu'exerce l'Union Européenne. Or, il faut également s'intéresser à l'OTAN, car ces deux institutions entretiennent des liens étroits, ont des membres communs, des racines similaires, et proclament des desseins de plus en plus alignés.

Ainsi, à la mi-décembre, le Conseil fédéral a invité le pays à se doter d'une nouvelle stratégie de politique de sécurité, et le conseiller Martin Pfister a précisé ne pas exclure « une attaque directe de la Russie contre la Suisse » (1), comme l'a noté la RTS, « les services de renseignement européens anticipent une menace russe à l'horizon 2028 » (2).

Dans ce contexte, il nous semble idoine de proposer un entretien avec Boris Chollet, colonel d'état-major général, ancien chef de l'instruction du Service de Renseignement Militaire.

Le colonel Chollet – qui a fréquenté l'école de l'OTAN d'Oberammergau et a participé à toute une série de conférences et d'exercices organisés par l'Alliance – fait aujourd'hui partie de ces officiers qui déplorent le tropisme atlantiste de certains politiciens et militaires. Pourquoi ? Parce que, selon le colonel, la neutralité de la Suisse est sa meilleure protection, et ce sans qu'il y ait besoin de tergiverser sur des définitions progressistes de la neutralité ; le principe de la bonne foi suffit.

Dans l'entretien qui suit, le colonel Chollet revient sur la genèse de l'Alliance et pointe les étapes importantes pour la Suisse : du Partenariat pour la Paix (PpP) auquel le pays a adhéré en 1996, au manifeste Neutralité 21, en passant par la réforme Armée XXI avec laquelle « on s'est fondu subrepticement dans l'OTAN ».

Alexandra Klucznik-Schaller : L'OTAN a été fondée en 1949, en qualité d'alliance de défense contre le communisme. Avec la fin du bloc de l'Est, une nouvelle doctrine semble avoir émergé, doctrine qui a justifié les bombardements de la Serbie en 1999 et de la Libye en 2011. La Suisse est liée à l'OTAN par un PpP, qu'est-ce que ce partenariat implique ?

Col. Boris Chollet : Avec le Partenariat pour la Paix on vise, en principe, une harmonisation de la doctrine militaire et des entraînements communs, mais dans les faits c'est plus que ça ; vous pouvez trouver sur internet un article intéressant d'Arnaud Dotézac : « Aller simple pour l'OTAN » (3), l'auteur y explique que la Suisse a vendu tous ses secrets en signant le PpP en 1996.

Vous me dites que l'OTAN est une organisation défensive, mais elle a été créée en 1949 et le Pacte de Varsovie en 1955. Historiquement donc, s'il y a une organisation qui est défensive, c'est le Pacte de Varsovie. Et la suite des événements a bien montré que l'Alliance n'était pas une organisation défensive.

Après la fin de l'URSS, en 1994, la Russie avait adhéré au partenariat euro-atlantique, tout comme l'Ukraine d'ailleurs. On

se rappellera que le 4 octobre 1993, le président Eltsine avait fait tirer sur la Douma et que Clinton avait promis 1,5 milliards de dollars pour des réformes. C'était, à mon avis, le premier test américain pour savoir si on pouvait aller facilement vers l'Est et cela a réellement bien fonctionné. Dès 1994, Clinton disait que l'on pouvait s'étendre à l'Est, et ce alors que - selon le chancelier Schroeder et Roland Dumas - il existait une promesse orale de non extension. En 1999, il y avait une première vague d'élargissement aux pays de l'ex-bloc soviétique. En 2000, Poutine avait demandé à Clinton d'intégrer l'OTAN et l'OTAN a refusé, ce refus a démontré contre qui était déjà dirigée cette organisation.

AKS : Les travaux de deux Suisses ont fait le tour du monde ; Daniele Ganser et Dick Marty, ont démontré que l'OTAN avait une face très sombre. Daniele Ganser a étudié les réseaux *Stay Behind*, cellules créées après la guerre par la CIA et le MI6, et coordonnées par l'OTAN, pour mener des actions opérationnelles anticomunistes. En Suisse, la P26 en aurait fait partie ?

Col. Boris Chollet : Pour ce qui est des armées secrètes de l'OTAN étudiées par Daniele Ganser, je pense que c'est indiscutable, mais c'est à replacer derrière le concept. Le but du concept *Stay Behind* était de mener des actions hostiles au Pacte de Varsovie, mais derrière les lignes offensives du Pacte de Varsovie.

La P26, c'était autre chose, le but de la P26 c'était d'éviter de connaître le même problème que la France ; en France, lorsque Jean Moulin a pris la direction de la Résistance, il a dû fédérer les différents mouvements de résistance, mais en pleine occupation, en Suisse on a voulu éviter cette phase. Ce que l'on voulait, c'était de préparer un noyau de résistance avant toute occupation. La P26 n'a jamais eu comme intention d'aller à l'arrière des lignes. Je reste convaincu que la P26 n'était pas une organisation de type *Gladio*, à ce sujet on lira avec profit «Le faux scandale de la P26» (4) de Martin Matter. Il reste néanmoins une zone d'ombre, car il y a eu un mort, sans oublier que quatre classeurs et une vingtaine de dossiers ont disparu. Mais la documentation qui est restée au sein de la Confédération reste classifiée jusqu'en 2041, et c'est cette part d'ombre qui permet d'imaginer ce que l'on veut.

AKS : Et le procureur Dick Marty, rapporteur de l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, a émis un rapport dans lequel il signifiait que l'OTAN avait concouru à la mise en place de prisons secrètes de la CIA en Europe de l'Est au début des années 2000. Alors avec qui on signe quand on signe un Partenariat pour la Paix ?

Col. Boris Chollet : Je pense qu'il y a à l'intérieur de l'OTAN des gens qui sont foncièrement pro-américains, pro-atlantistes. Et il faut distinguer les milieux militaires des milieux politiques, le politique n'est pas mon domaine et je vous laisse imaginer ce que vous voulez, mais les militaires, ce sont des gens qui sont obéissants, qui sont loyaux par définition. Le problème des prisons secrètes, c'est que ces prisonniers faits par les Américains n'avaient pas de statut juridique. Si on avait dû les mettre aux États Unis, on aurait dû leur donner un statut juridique et c'était impossible. N'oublions pas que les droits procéduraux en matière pénale aux USA ne sont assurés que pour les Américains ! Et si vous êtes pro-américain, vous ne pouvez pas dire que la CIA a fait ceci ou cela ; si vous êtes pro-américain, vous défendez les États-Unis jusqu'au bout. Voilà, je sais que c'est choquant et c'est pour cela que je tiens à la souveraineté de la Suisse. Le grand malheur de Dick Marty, c'est d'avoir révélé au public des choses qui auraient dû rester secrètes. Et on s'en est pris à lui. C'était un homme courageux, heureusement qu'il y a encore des gens courageux, à ce propos j'invite tout le monde à relire Etienne de la Boétie, écrivain du XVIème siècle, et son «Discours de la servitude volontaire» (5).

AKS : Récemment on a entendu l'amiral Giuseppe Calvo Dragone, président du comité militaire de l'OTAN, parler de frappes préventives contre la Russie. La solution à la guerre en Ukraine passe par l'usage de la force ?

Col. Boris Chollet : Il faudrait être fou pour penser qu'une guerre avec la Russie serait possible. Le président du comité militaire

de l'OTAN, le général Dragone, a dit qu'une frappe préventive de l'OTAN pourrait être qualifiée d'opération défensive. **Vous avez vu le nombre de missiles de la France ? Et vous avez vu le nombre de missiles de la Russie ? Qui voudrait s'attaquer à la Russie, à part un fou ?** Et si c'est la Russie qui voudrait attaquer l'OTAN, pourquoi n'a-t-elle pas encore lancé de missile contre l'OTAN ? Les principaux dirigeants de la «Coalition des volontaires» n'ont pas fait un seul jour de service militaire. Quant aux troupes européennes, hormis les forces d'actions spéciales, elles n'ont fait que de la contre-insurrection. Il faut comprendre que la guerre de haute intensité en Ukraine ressemble plus à la sinistre Première Guerre mondiale qu'aux exercices des *Gouvements Tactiques Interarmes* organisés dans les pays Baltes.

Je vais vous dire la vérité : la guerre fait les voleurs et la paix les fait pendre. La guerre fait les voleurs : voyez les cas de corruption en Ukraine. Mais tant qu'on aura la crainte de l'élargissement de la guerre, on ne discutera pas des tenants et des aboutissants de cette guerre. On ne cherchera pas qui a mis de l'argent dans sa poche. On ne saura pas ce que l'on a fait avec l'argent qui aurait dû partir en Ukraine. On n'en discutera pas et on ne prendra pas les voleurs. Voilà, c'est la seule raison. Voilà pourquoi on maintient toujours cette peur de la guerre. Les quatre cavaliers de l'Apocalypse auraient des soucis à se faire en cas de paix.

AKS : L'agenda de l'OTAN 20306, présentait la Chine et la Russie comme les principaux ennemis. Que faut-il en penser et quelle pourrait être la charge de la Suisse ?

Col. Boris Chollet : Votre remarque liminaire fait référence aux théories de John MacKinder et de Nicholas Spykman. La Chine est en voie de devenir le pays dominant dans le monde. C'est vrai donc que l'objectif c'est la Russie, puis la Chine, et peut-être la Corée du Nord à cause du nucléaire.

Mais vous savez, il y a toujours un agenda officiel à l'OTAN, et il y a un agenda officieux. Il faut toujours suivre ce qui se dit, c'est ce qu'on appelle en langage du renseignement des signaux faibles. Or, ces jours, l'actuel secrétaire général de l'OTAN, Mark Rutte, a dit que son objectif, était de permettre un déplacement de la force de l'OTAN de l'Ouest à l'Est en 3 jours. Aujourd'hui, faire ce déplacement, nécessite 43 jours, alors comment les descendre à 3 jours ? La Suisse a adhéré à deux projets de la CSP (*Communauté Structurée Permanente*) (7) : projet *Cyber Rangers* et *Military Mobility*. On peut comprendre que la Suisse veuille renforcer sa cyber sécurité et lutter contre les attaques informatiques, mais la *Military Mobility* doit faciliter le transit de troupes européennes par voie terrestre, ferroviaire, maritime et aérienne. Donc la Suisse va essayer d'apporter sa contribution à l'OTAN en facilitant de tels déplacements.

Il faut savoir également qu'il y a un traité d'interdiction des armes nucléaires, le *TIAN*, que la Suisse n'a pas signé. Nous n'avons pas d'armes nucléaires en Suisse, mais le Conseil fédéral a refusé de signer le traité, car les États-Unis ont clairement fait savoir qu'ils interpréteraient une telle signature comme un geste inamical. Et pourquoi se dote-t-on de F35 ? Parce que le F35 est le seul avion capable de déplacer des B61, des bombes nucléaires tactiques américaines, et ce n'est pas moi qui le dis,

mais le général français Pinard-Legry. Donc, s'il faut déplacer ces bombes pour des raisons stratégiques ce sont les États qui disposent de F35 qui seront appelés à transporter ces armes.

AKS : On a vu des démissions de l'armée et des votations importantes sont organisées comme l'initiative Boussole et l'initiative sur la Neutralité. De l'autre côté, nous avons quand même une Suisse qui commande des F35, il y a le programme *Vision 2030*, et le manifeste *Neutralité 21*. Comment comprendre cette fracture au sein du pays ?

Col. Boris Chollet : Alors, le manifeste *Neutralité 21* c'est exactement un copié-collé de tout ce que la Suisse a fait jusqu'à présent et, peut-être, veut continuer à faire. Il y a dans le manifeste des pierres angulaires ; on autorise notamment l'exportation des armes, on justifie d'aider l'Ukraine, mais pas la Russie. Mais ce qui est plus intéressant, c'est de voir qui a signé le manifeste *Neutralité 21*. Il y a là l'ancien chef des services de renseignement, l'ancien divisionnaire Peter Regli, qui avait toutes ses entrées à l'OTAN. Il y a Arthur Liener, commandant de corps, ancien chef de l'état-major général, lié à la fameuse affaire Nyffenegger. Qu'est-ce que l'affaire Nyffenegger ? Arthur Liener était le commandant de corps, chef d'état-major général, qui avait décidé en 1992-1993, de mettre sur CD-ROM tout ce que nous tenions à l'époque dans des classeurs secrets très bien gardés.

Malheureusement, il n'a pas donné comme directive de faire attention à la sécurité informatique. Donc les CD-ROM étaient déplacés d'un ordinateur à autre et étaient copiés. A ce moment les derniers secrets sont tombés. Tous les secrets que l'on avait dans ces classeurs sont partis, on ne sait pas où. Comme Arthur Liener était le grand patron, ce n'est pas lui qui est tombé, c'est le colonel Nyffenegger qui a payé, parce qu'il n'avait pas fait attention à la sécurité informatique. Mais peut être que si Arthur Liener avait imposé des directives comme il aurait dû le faire, on n'aurait pas connu cette problématique. Kaspar Villiger, ancien Conseiller fédéral a également signé ce manifeste *Neutralité 21*, et c'est Kaspar Villiger qui a quasiment coupé en deux notre armée. En 1990, on est passé de 750'000 hommes à quelque 400'000. Du point de vue sécuritaire, c'est un fiasco. Regardez aujourd'hui ; une des leçons de la guerre en Ukraine, c'est que c'est une guerre d'attrition. Il faut donc du monde. Et après on a eu le projet *Armée XXI*, commencé par Adolf Ogi, puis continué par Samuel Schmid lequel a aussi signé le manifeste *Neutralité 21*. A cette époque, le divisionnaire Hans Bachofner a clairement dit que l'on avait livré notre doctrine et nos plans de défense. Le divisionnaire Hans Bachofner connaissait très bien la doctrine militaire soviétique et a expliqué mieux que quiconque tout le mal qu'il pensait du Partenariat pour la Paix pour la Suisse (8).

Avec *Armée XXI* on s'est fondu subrepticement dans l'OTAN. A titre personnel, je pense que la Suisse doit repenser sa défense et remettre, seule, sur pied une armée digne de ce nom. Notre neutralité est notre meilleure protection. Il faut s'extraire du piège sémantique qui pérennise une situation déséquilibrée. Actuellement, si tous les Suisses sont pour la neutralité, chaque parti politique, voire chaque politicien, en a sa propre définition, car ils veulent s'assurer une large liberté d'action politique, d'où l'importance de l'initiative sur la neutralité et le besoin d'en donner une définition stricte. Je conseille aux lecteurs le livre

de Pierre Lellouche : « *Engrenages : La guerre d'Ukraine et le basculement du monde* »9, l'auteur y explique ce que les armées européennes devraient faire et plaide contre une adhésion pure et simple à l'OTAN ou à l'UE. Nous devons nous tenir hors de cette mêlée autant que faire se peut et nous devons faire ce que nous savons bien faire, c'est-à-dire proposer nos bons offices.

AKS : Mais la prochaine étape est un rapprochement encore plus important avec l'Union Européenne ?

Col. Boris Chollet : Alors la prochaine étape, celle qui est la plus proche de nous, oui, c'est l'adhésion à l'Union européenne. En fait, le but inavoué et inavouable de certains politiciens et militaires suisses est bien l'adhésion tant à l'UE, qu'à l'OTAN. Le linguiste américain Noam Chomsky a décrit certaines techniques de manipulation (10) - dont la stratégie du différé, ou comment faire accepter une décision impopulaire en la présentant comme un sacrifice immédiat réalisé pour des bénéfices futurs - et il semble que nous en fassions les frais, voir par exemple le partenariat de sécurité et de défense que le Conseil fédéral veut négocier tant avec Bruxelles qu'avec Washington.

Nous avons le parti socialiste, on dira également les Verts, qui ont pour but l'adhésion à l'Union Européenne. C'est leur grand rêve, mais ce sont aussi les premiers à manifester quand il y a des baisses de salaires. Aussi quand ils verront leurs salaires baisser au niveau des salaires français, italiens ou espagnols, je ne sais pas s'ils seront très contents. Mais pour l'instant ce Parti socialiste est très europhile. De l'autre côté, il y a le centre, l'ancien parti démocrate-chrétien qui lui est euro-atlantiste.



Ainsi par exemple, Madame Viola Amherd ou M. Martin Pfister, sont très atlantistes et donc leur but, c'est d'adhésion par étapes à l'OTAN. **Pour ma part, je reste convaincu, qu'au niveau sécuritaire, c'est la neutralité de la Suisse qui nous protège le mieux.** Au niveau économique, parce ce sont les arguments économiques qui sont utilisés pour nous convaincre d'adhérer à l'UE, je dirais juste que je pense que nous avons une guerre de retard en matière d'espionnage économique, alors que les autres sont très bien préparés. Que les Suisses regardent les promesses non tenues faites aux pays européens avant de croire aux promesses faites à la Suisse !

AKS : Et qu'est-ce que vous pensez des récentes déclarations d'Ursula von der Leyen qui voudrait se doter d'un centre de renseignements ?

Col. Boris Chollet : La Commission européenne a déjà un service de renseignement, EU INCENT, qui la renseigne sur ce qui se passe à l'étranger, c'est à dire hors de l'Union Européenne, mais ce centre est totalement dépendant des informations mises à disposition par les États membres. Or ce que voudrait Madame Von der Leyen c'est d'avoir un centre complètement indépendant des États membres. C'est ça son objectif. Et je reste convaincu que si les choses continuent comme ça, elle aura son centre de renseignement intérieur, semblable à la défunte STASI, de sinistre mémoire. —

Références :

- (1) <https://www.rts.ch/info/suisse/2025/article/la-suisse-renforce-sa-defense-face-aux-menaces-geopolitiques-croissantes-29089144.html>
- (2) Ibid
- (3) Arnaud Dotézac, « Aller simple pour l'OTAN », Magazine Market n° 129, 2016, market.ch
- (4) Martin Matter, « Le faux scandale de la P-26 et les vrais préparatifs de résistance contre une armée d'occupation », 2013, Slatkine
- (5) Etienne De La Boétie, « Discours de la servitude volontaire », 2025, Gallimard
- (6) <https://www.nato.int/en/news-and-events/events/transcripts/2020/06/08/remarks>
- (7) PESCO en anglais
- (8) <https://www.e-periodica.ch/cntmng?pid=rms-001%3A2000%3A145%3A818>
- (9) Pierre Lellouche, « Engrenages : La guerre d'Ukraine et le basculement du monde », 2024, Odile Jacob Éditions, plus spécifiquement pp. 301 et 302
- (10) Noam Chomsky et Edward Herman, « La fabrication du consentement ; de la propagande médiatique en démocratie », 2008, Agone

NOUS VOULONS CELEBRER LA FÊTE-DIEU DANS L'ESPACE PUBLIC

Chers lecteurs,

Comme vous le savez, à Genève, sous couvert de la laïcité de l'État, il ne nous est plus possible d'organiser une procession pour la Fête-Dieu, qui aura lieu le jeudi 4 juin 2026. **Perspective catholique** prépare donc une campagne d'affichage pour les deux premières semaines de juin, afin que le Saint-Sacrement du Corps et du Sang du Christ soit néanmoins présent dans nos rues, fût-ce sous la forme d'une affiche. Il s'agit aussi d'un moyen de rappeler et d'expliquer à l'ensemble des Genevois la solennité et la signification de cette grande fête.

Le budget de ce projet est estimé à 10'000 francs, et nous vous invitons à participer financièrement à cette action publique. Tous les dons sont les bienvenus. **À partir de 100 francs, chaque donneur recevra une affiche** (qui sera très belle !).

Banque Raiffeisen
CH21 8080 8004 5427 1100 1
Bénéficiaire :
Perspective catholique – 1203 Genève

Merci par avance de votre participation à cette campagne d'affichage inédite à ce jour dans les rues genevoises. Une initiative inédite et qui ne passera pas inaperçue !

Désirez-vous recevoir notre Lettre ? Rien de plus facile : [cliquez ici !](#)

CH21 8080 8004 5427 1100 1
Bénéficiaire :
Perspective catholique
1203 Genève



Comment nous aider ?

Principalement par une contribution financière nous permettant d'organiser des conférences et d'expédier notre Lettre.

Le QR vous facilitera votre versement.

Autre idée : nous verser une petite somme mensuellement (20.- / 30.- / 50.- ou plus)
D'avance, nous vous remercions